



La Mairie communique

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 13 et 27 février, de 9h à 12h.

Arrêté de circulation

- Du 13 janvier au 15 février, la circulation sera interdite, rue des Nobles, de la place de la Vierge au porche de l'église, de 8h à 17h30. Elle sera rétablie tous les soirs après 17h30.
- La circulation se fera par la rue des Murs
- Le stationnement le plus proche est au Lavoir.
- L'accès aux services de secours sera préservé. Merci de votre compréhension

Vaccination en Haute-Garonne : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/>

- personnes âgées de plus de 75 ans (vivant à domicile, résidences autonomie/senior ...)
- personnes handicapées vulnérables
- personnes atteintes d'une pathologie à haut risque de développer des formes graves de Covid19 (par exemple les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, les personnes traitées pour cancer, greffées, ou trisomies...).



Ces opérations de vaccination se déroulent **sur rendez-vous préalable** :

- par téléphone du lundi au samedi de 8h à 18h au 0 809 54 19 19 suivi du numéro de son département.
- par internet sur la plateforme [keldoc.com](https://www.keldoc.com)

Pour les habitants d'Aurignac et de ses environs, quatre sites de vaccination sont disponibles :

[Prendre rendez-vous en ligne](#) : Cazères : 7 Rue des Capucins

[Prendre rendez-vous en ligne](#) : Salies du Salat : Maison Médicale - 4 Boulevard du Sel

[Prendre rendez-vous en ligne](#) : Boulogne sur Gesse : 1 Rue du Docteur Jean Montastruc

[Prendre rendez-vous en ligne](#) : Saint Gaudens : Salle « Le Cube » 2, Place du Foirail

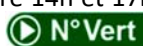
Deux rendez-vous seront donnés : l'un pour la 1^{ère} injection, l'autre pour le rappel. Il faudra confirmer ce second rendez-vous.

Un entretien préalable à la vaccination sera effectué lors du rendez-vous afin de vérifier l'éligibilité à la vaccination de la personne. Pour gagner du temps, il est recommandé au préalable de se rendre chez votre médecin traitant qui fournira un « certificat d'éligibilité à la vaccination ».

Il est vivement conseillé de **prendre connaissance du formulaire d'entretien** sur le site :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/36945/237904/file/Annexe%203questionnaire.pdf>

pour préparer sa prise de rendez-vous par téléphone ou par internet.

Transport : Si votre rendez-vous est pris entre 10h et 15h le lundi, mardi, jeudi et vendredi, entre 14h et 17h le mercredi, vous pouvez bénéficier d'un **transport gratuit personnalisé**, proposé par la Région en téléphonant au  **0 805 460 306**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Des jeunes s'engagent

In Site est une association qui propose des missions de service civique dans les territoires ruraux. Le but est de créer du lien entre les acteurs du territoire, des synergies positives débouchant sur des activités durables, sociales, écologiques et économiques.

Sollicitée par In Site la Municipalité a invité certaines associations, ayant une action quotidienne et accueillant du public, à se rencontrer. Alter Ego et La Cafetière ont accepté et In Site, suite à nos échanges, a élaboré une fiche définissant les missions des services civiques.

Ce sont au final deux services civiques qui seront accueillis à compter du mois de mars pour développer des projets transversaux, et ce, dans le cadre d'une convention quadripartite Mairie, In Site, Alter'Ego et La Cafetière.

Le Feuillet lance un appel pour faciliter l'hébergement de ces jeunes (18-26 ans) au service du territoire. Peut-être ne seront-ils pas véhiculés, il est donc important qu'ils ne soient pas trop éloignés du village. Ils pourront être hébergés séparément ou ensemble et leur budget mensuel sera modeste. Cependant des dédommagements sont possibles.

N'hésitez pas à contacter les personnes ressources : Agnès au 06 74 64 91 62 ou Émilie au 06 76 68 59 43, afin d'évoquer vos possibilités d'hébergement. Soyez-en remerciés par avance.



Dans le respect des mesures sanitaires, (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),
nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS
vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 17 février de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.

Meilleurs Voeux



Comme chaque année, nous avons tenu à offrir un petit cadeau à nos anciens du village ; celui-ci est à retirer, par eux-mêmes ou par un proche, à la Mairie en donnant son nom au secrétariat. Un élu assurera une permanence du 1^{er} au 12 février, les lundi, mardi jeudi de 9h à 11h et les vendredi de 16h à 18h.

Travaux et aménagements

Salle des associations : après avoir terminé les travaux à la salle de danse au-dessus de l'espace Saint-Michel, il a été décidé de les poursuivre dans la salle voisine : faux-plafond, isolation, rénovation complète et installation du système de chauffage à dalles rayonnantes.

La non-occupation de la salle, due au contexte sanitaire, est propice et nos équipes effectuent les travaux en régie en totale autonomie. Le petit vestiaire entre les deux salles est également concerné. Enfin le hall et les escaliers bénéficieront de peintures neuves, la moquette murale allergène a été enlevée.

Des détecteurs de présence sécuriseront l'escalier et éviteront des consommations d'électricité nocturnes intempestives suite à des oublis...

L'ensemble de l'étage rénové nous garantit des économies d'énergie et un confort d'utilisation optimal pour les futures réunions de nos nombreuses et vivantes associations.

La neige à Aurignac : le lundi 11 et le mardi 12 janvier nos équipes ont été entièrement mobilisées pour déneiger et saler l'ensemble des accès prioritaires de la commune et le secrétariat a reçu et transmis toutes les demandes et plaintes.

Taille : la taille hivernale des arbres d'ornement a débuté au stade. Elle se déclinera sur l'ensemble de la commune, nos jardiniers veillent.

Illuminations : l'ensemble des illuminations des fêtes ont été déposées et remisées.

Recyclage : le sapin de Noël de la place de la Mairie sera broyé par nos soins et transformé en BRF (Bois Raméal Fragmenté) pour être mis au pied des arbres de la commune. Enfin les sapins des écoles et de la MARPA vont être replantés sur le site du stade pour un jour venir trôner à leur tour place de la Mairie dans un circuit court !

Le PLUI / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal planifie l'aménagement du territoire intercommunal à l'horizon 2030. Vous pouvez noter vos remarques ou propositions sur les registres de concertation mis à votre disposition en Mairie d'Aurignac aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Fibre optique

Comme annoncé, le Conseil Départemental 31 développe le réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne jusqu'à fin 2022.

À compter du 1 mars 2021 l'ensemble de la commune d'Aurignac sera raccordée au réseau de fibre optique.

Cet équipement technique permettra à chacun de pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie, selon son libre choix, dans le cadre des offres commerciales qui lui seront proposées par les différents opérateurs.

Déplacements et mobilité douce à Aurignac Rappel

RAPPEL Comme annoncé dans le précédent Feuillet, un questionnaire vous a été adressé sous format papier, chaque membre de la famille peut cependant y répondre en photocopiant le document ou en allant sur le site internet de la commune : www.aurignac.fr

Votre contribution citoyenne permettra la mise en place d'infrastructures plus adaptées aux réels besoins de notre collectivité rurale. Nous attendons **vos réponses pour le 8 février au plus tard.**

Merci de déposer vos questionnaires à la Mairie, au guichet ou dans la boîte aux lettres.



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

En raison des mesures sanitaires, le musée est actuellement fermé au public.

Rendez-vous sur : <http://www.musee-aurignacien.com/>

Les Colporteurs du Web s'invitent chez vous : témoignages, commentaires, débats, avec des acteurs du monde associatif, des historiens, des universitaires pour revisiter les valeurs du vivre ensemble et lutter contre les discriminations. Les épisodes des Colporteurs du web sont diffusés depuis l'été 2020 par le Conseil départemental :

<https://www.haute-garonne.fr/service/les-colporteurs>

État civil	
Décès	
LAPEYRE Laurent , le 02/12/2020	FRANCO Pierre, le 07/12/2020